

La revue Nationale des chasseurs
de Grand Gibier

Grande Faune

Revue Trimestrielle



Organe de liaison de l'association, cette revue illustrée paraît tous les trimestres.

Elle contient une importante documentation technique et des informations spécialisées (biologie, balistique, réglementation, etc.)

Les auteurs appartiennent aux meilleurs spécialistes de la chasse des grands ongulés.

Gestion

La situation du grand gibier peut apparaître comme satisfaisante. Mais les problèmes posés par le sanglier, le cerf et, parfois même, le chevreuil, par rapport à l'agriculture et à la sylviculture modernes, deviennent de jour en jour plus complexes.

Des solutions doivent être recherchées et, là encore, l'A.N.C.G.G. entend participer à tous les travaux dans un esprit constructif car il y va de l'avenir de notre grande faune.

L'A.N.C.G.G. mesure le chemin parcouru depuis sa création, mais elle mesure aussi l'ampleur des questions qui se posent et des menaces qui pèsent sur la chasse du grand gibier. Elle doit se montrer attentive, vigilante et imaginative pour proposer des réponses. Elle doit aussi être soutenue.

C'est pourquoi elle invite tous les chasseurs de grand gibier, que les problèmes actuels concernent et intéressent, à se joindre à son action qui en sera d'autant plus efficace.

Charte de l'Association Nationale des Chasseurs de grand Gibier

Le grand gibier constitue un admirable patrimoine naturel. Toutes les espèces doivent en être sauvegardées et leur qualité maintenue, pour le bénéfice de tous ceux qui aiment, respectent et utilisent la nature.

La chasse, à qui incombe la régulation du gibier, doit donc maintenir dans nos massifs boisés de plaine ou de montagne une vie animale aussi abondante et variée que possible. Elle doit aussi veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la pérennité de la forêt et à ce que les légitimes intérêts des agriculteurs et des sylviculteurs ne soient pas lésés.

Compte tenu de ces impératifs et au-delà des règlements que chacun a l'obligation de respecter, les chasseurs de grand gibier doivent orienter leur activité vers une véritable gestion des populations sauvage.

En conséquence, leurs principaux objectifs se définissent ainsi :

- Favoriser la chasse et la gestion durable du grand gibier en France, quand les prélèvements sont équilibrés et pratiqués avec le respect de l'animal.
- Acquérir le meilleur niveau possible de connaissances en matière de biologie, d'éthologie et écologie de la grande faune.
- Veiller à la conservation des milieux naturels nécessaires à la vie de la faune sauvage.
- Améliorer les procédés de chasse et les modes de gestion des populations, notamment grâce à des plans de chasse quantitatifs et qualitatifs adaptés.
- Savoir mettre en œuvre des méthodes modernes d'aménagement des territoires pour rendre plus favorables les conditions d'existence de grand gibier et diminuer ses dégâts.
- Veiller sur l'état sanitaire et l'évolution qualitative des populations.
- Considérer que le trophée n'est pas un but en soi et ne doit être l'objet d'aucune compétition.
- Utiliser les armes et les munitions les plus adéquates, en s'efforçant de pratiquer les tirs dans les meilleures conditions de sécurité, d'efficacité et de la façon la plus humanitaire.
- Promouvoir la recherche systématique de tout grand gibier blessé à l'aide d'un chien spécialement éduqué, chaque animal perdu étant à inscrire comme un échec cynégétique et un gâchis des ressources naturelles.
- Favoriser la lutte contre le braconnage, qui constitue une atteinte grave contre la conservation de la nature.
- Participer à une action associative qui a pour but de promouvoir une gestion cynégétique compétente et raisonnée du grand gibier.

IMPRIMERIE LES PRESSES DE TOURAINES TOURS
IMPRIMÉ VERT



Association Nationale des Chasseurs de grand Gibier

L'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier a été créée en 1950 pour :

- améliorer les conditions de vie des espèces chassables,
 - faire évoluer les techniques de chasse,
 - promouvoir la notion de gestion
 - et aider, ainsi, les chasseurs à chasser mieux.
- La présentation de l'A.N.C.G.G. sur l'ensemble du territoire national est assurée par des associations départementales affiliées et des délégués départementaux.

Les Journées Nationales

Chaque année, les membres sont invités à participer à l'Assemblée Générale et à assister à un programme de conférences présentées par les meilleurs spécialistes français et étrangers sur le thème du grand gibier.

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE ET AGRÉÉE
AU TITRE DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Siège social : 60, rue des Archives - 75003 PARIS
Contact : 63, rue Corneille - 78150 LE CHESNAY

www.ancgg.org



Brevet Grand Gibier



Créé dans le but de permettre au chasseur de se situer par rapport à ses connaissances et de les compléter par une formation approfondie.

L'obtention de ce brevet témoigne d'une compétence affirmée en matière de grand gibier.

Le brevet grand gibier est devenu une vraie référence cynégétique reconnue par tous.

Formation des chasseurs

La complexité des problèmes posés par le grand gibier, notamment en matière d'équilibre « forêt - gibier » et dégâts agricoles, ainsi que le maintien de la qualité des cheptels sauvages, nécessitent que les chasseurs possèdent un ensemble de connaissances spécialisées.

L' A.N.C.G.G. fait tous les efforts nécessaires pour que les chasseurs puissent bénéficier d'une formation moderne et adaptée aux besoins.

Consciente de son rôle en matière de formation et d'information, l'A.N.C.G.G. a réalisé un ouvrage de référence regroupant l'ensemble des connaissances actuelles sur le grand gibier et intitulé « LE GRAND GIBIER »

Elle publie régulièrement des documents techniques, constamment améliorés et actualisés.

Cette documentation a notamment porté sur le plan de chasse, le tir d'été du chevreuil, l'aménagement des territoires, le gestion du sanglier, du cerf, l'efficacité des munitions et la réglementation.



Réglementation

L'A.N.C.G.G. s'efforce de développer une collaboration permanente avec toutes les instances en charge de la chasse :

- Le Ministère de l'Ecologie et de l'Environnement.
- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.
- Les diverses instances fédérales représentatives des chasseurs : FDC-FRC-FNC.
- L'Office National des Forêts.

L'A.N.C.G.G. s'est beaucoup investie en matière de sécurité, qui est l'une de ses grandes préoccupations, et pour laquelle elle a participé activement à la mise en route et à la réalisation d'un vaste programme de sensibilisation et de formation.

Sur le plan législatif, l'A.N.C.G.G. est à l'origine de :

- La loi sur le plan de chasse,
- La limitation à trois coups des armes à répétition semi-automatique.

Elle a toujours mené une politique favorisant l'utilisation des matériels les plus efficaces pour le tir du grand gibier, ce qui a motivé, entre autres, ses positions opposées à l'usage de la chevrotine et au tir à plomb du chevreuil.

Union Nationale pour l'Utilisation du Chien de rouge

Particulièrement concernée par la recherche du grand gibier blessé dont la perte constitue un lamentable gaspillage, l'A.N.C.G.G. a donné l'impulsion de base qui a permis la création de cette structure spécialisée.



A.F.M.T

Association Française de Mensuration des Trophées

Cet organisme qui est piloté par l'A.N.C.G.G., a pour mission de définir les critères de cotation, de recenser et d'homologuer les trophées de grand gibier français, afin de réunir le maximum d'informations sur la qualité des populations et son évolution.



L'A.F.M.T prend en considération les trophées de grand gibier en tant que documents d'histoire naturelle dont la qualité reflète principalement celle des biotopes et des souches. Les travaux de l'A.F.M.T, sont effectués dans un but d'information technique et ne peuvent être assimilés à l'élaboration du palmarès d'une quelconque compétition.

Un catalogue national regroupant l'ensemble des données recueillies est édité périodiquement

Le CLAD, Comité de Lecture et d'Analyse Dentaire, se compose des meilleurs spécialistes de la détermination de l'âge des différents ongulés.



Modes de chasse

L'A.N.C.G.G. regroupe des chasseurs de toute la France. Ses membres pratiquent, selon leurs préférences personnelles et les coutumes de leurs régions, tous les modes de chasse admis par la loi. Aucun de ces modes de chasse n'est privilégié par rapport aux autres au sein de l'Association.

L'A.N.C.G.G. veut avant tout être le promoteur des meilleures méthodes que l'on puisse utiliser pour gérer notre grande faune.